

N° SIRET : 20007894700054
 Etablissement : BUDGET ICVE
 Budget : SYNDICAT DIEGE

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2023
Page n° 1

Département : CORREZE
 Poste Comptable: TRESORERIE HOTEL FINANC
 Date d'Edition : 27/03/2024

DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 19/03/2024 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice 134
 Nombre de membres présents 92
 Nombre de suffrages exprimés 91
 VOTES : Contre =0 Pour =91 Abstentions =0
 Date de convocation : 19/02/2024

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Pierre COUTAUD, Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Pierre CHEVALIER, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		5 177,69		45 237,75		50 415,44
Opérations de l'exercice	6 505,09	32 207,70	59 357,35	5 000,00	65 862,44	37 207,70
TOTAUX	6 505,09	37 385,39	59 357,35	50 237,75	65 862,44	87 623,14
Résultats de clôture		30 880,30	9 119,60			21 760,70
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	6 505,09	37 385,39	59 357,35	50 237,75	65 862,44	87 623,14
RESULTATS DEFINITIFS		30 880,30	9 119,60			21 760,70

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Au registre sont les **signatures**

Cachet :



Pour expédition conforme,

Le Vice-Président,

Pierre COUTAUD.